

# Europe Diplomatie & Défense 992

## Sommaire

1. [UE/CHINE: L'UE et la Chine examinent leur coopération dans les affaires étrangères, la sécurité et la défense](#)
  2. [UE/KOSOVO: L'UE déploie une mission d'observation pour les élections législatives du 11 juin au Kosovo](#)
  3. [UE/UKRAINE: Le Sénat néerlandais approuve la ratification de l'accord UE-Ukraine](#)
  4. [UE/UKRAINE: Vers une réunion en format Normandie](#)
  5. [UE/AFGHANISTAN](#)
  6. [CARTE BLANCHE: Quo vadis CSP ? Par Frédéric Mauro, Avocat au barreau de Paris, établi à Bruxelles](#)
  7. [UE/RECHERCHE: La Commission a confié la gestion de l'action préparatoire sur la recherche de défense à l'AED](#)
  8. [UE/CHILI](#)
  9. [UE/IRAK](#)
  10. [RUSSIE/SYRIE](#)
  11. [INDUSTRIE](#)
- 

# Europe Diplomatie & Défense 992

1. [UE/CHINE: L'UE et la Chine examinent leur coopération dans les affaires étrangères, la sécurité et la défense](#)

*Bruxelles, 31/05/2017 (EDD)* – Le 19ème sommet UE-Chine, jeudi 1er et vendredi 2 juin à Bruxelles, offre l'occasion pour les deux parties de discuter de leur coopération dans de nombreux domaines, notamment sur la politique étrangère, la sécurité et la défense.

Le déjeuner de vendredi y sera consacré avec en tête de l'agenda la Corée du Nord et ses multiples tests nucléaires et balistiques. Une source européenne a dit s'attendre à des discussions importantes, car la situation actuelle inquiète les deux parties. « *Cela a un impact direct sur la Chine et l'ONU pourrait avoir à prendre de nouvelles décisions si la situation continue* », a-t-elle expliqué. Le Conseil de sécurité des Nations unies, dont fait partie la Chine, a, à plusieurs reprises ces derniers mois, adopté des sanctions contre Pyongyang en lien avec ses essais nucléaires et balistiques.

La situation en mer de Chine pourrait elle aussi être discutée, alors que la Chine et les pays d'Asie du Sud-Est ont approuvé le 18 mai un cadre général pour un code de conduite consacré à la mer de Chine méridionale. Les deux parties pourraient également évoquer la situation en Afghanistan, en Syrie, en Ukraine ou en Libye.

Avant ce déjeuner, lors de la session de travail, il devrait question de la coopération en matière de sécurité et de défense, avec notamment le maintien de la paix en Afrique et le renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme. Cette coopération avait fait l'objet d'une discussion lors de la visite du Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à Pékin fin avril.

Le commerce, les migrations et le changement climatique, figurent également au nombre des sujets de ce sommet. En plus d'une traditionnelle déclaration conjointe, les deux parties devraient adopter une déclaration spécifique sur le changement climatique et l'énergie propre, alors que les États-Unis pourraient annoncer dans les prochains jours leur retrait de l'Accord de Paris.

## 2. [UE/KOSOVO: L'UE déploie une mission d'observation pour les élections législatives du 11 juin au Kosovo](#)

*Bruxelles, 31/05/2017 (EDD)* – Le service européen pour l'action extérieure a annoncé, mardi 30 mai dans la soirée, qu'en réponse à une invitation du président du Kosovo, l'UE avait déployé une mission pour observer les élections législatives anticipées du 11 juin 2017.

Dans son communiqué, le SEAE a précisé que le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité [Federica Mogherini](#) a nommé le député européen slovène PPE [Alojz Peterle](#) observateur en chef. « *Nous espérons que tous les partis politiques, les dirigeants et les institutions du Kosovo veilleront à ce que ces élections importantes, y compris la campagne électorale, soient menées conformément aux normes démocratiques européennes* », a prévenu Mme Mogherini. Après les élections municipales de 2013 et les élections législatives de 2004, c'est la troisième fois que l'UE déploie une mission d'observation des élections au Kosovo.

La mission a commencé son déploiement le 16 mai avec une équipe de base de sept personnes qui restera dans le pays jusqu'à l'achèvement du processus électoral pour mener une évaluation globale du processus électoral. À partir du 26 mai, l'équipe sera rejointe par 16 observateurs à long terme qui seront déployés dans tout le Kosovo. 32 observateurs à court terme arriveront pour la semaine électorale du 7 juin. Une délégation du Parlement européen et des diplomates des États membres de l'UE accrédités au Kosovo renforceront également la mission le jour du scrutin.

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 3. [UE/UKRAINE: Le Sénat néerlandais approuve la ratification de l'accord UE-Ukraine](#)

*Bruxelles, 31/05/2017 (EDD)* – Le Sénat néerlandais a autorisé, mardi 30 mai, la ratification de l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine par 50 voix contre 25. Les Pays-Bas sont le dernier pays de l'UE à devoir ratifier l'accord.

Le président de la Commission européenne [Jean-Claude Juncker](#) a immédiatement salué le vote, estimant qu'il s'agissait d'un « *signal important adressé par les Pays-Bas et par l'Union européenne toute entière à nos amis ukrainiens : la place de l'Ukraine est en Europe. L'avenir de l'Ukraine est en Europe* ». Dans un communiqué, il a remercié le gouvernement néerlandais et l'ensemble des responsables politiques pour les efforts qu'ils ont déployés afin que ce processus trouve une conclusion positive.

À la suite d'une consultation populaire rejetant l'accord d'association, les Pays-Bas avaient demandé à leurs partenaires européens des garanties concernant l'accord. Le 16 décembre, le gouvernement néerlandais avait adopté un projet de loi visant à confirmer la ratification de l'accord d'association par les Pays-Bas et, le 23 février, le projet de loi avait été approuvé par la chambre basse.

Le président de la Commission a espéré que le processus de ratification aboutisse rapidement, « *à temps pour le sommet UE-Ukraine qui se tiendra en juillet* ». Selon la partie ukrainienne, il devrait se tenir le 13 juillet à Kiev.

Les Pays-Bas doivent encore finaliser la procédure de ratification, ce qui signifie que la loi devra être signée par le Roi, puis publiée au Journal officiel des Pays-Bas et, enfin, que l'instrument de ratification devra être déposé auprès du secrétariat général du Conseil. L'UE devra ensuite finaliser la procédure de conclusion de l'accord et déposer ses instruments de ratification. L'accord entrera en vigueur le premier jour du deuxième mois suivant le dépôt du dernier instrument de ratification ou d'approbation.

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 4. [UE/UKRAINE: Vers une réunion en format Normandie](#)

*Bruxelles, 31/05/2017 (EDD) – Le président français Emmanuel Macron a annoncé, lundi 29 mai, qu’il souhaitait qu’une rencontre en format Normandie (Ukraine, Russie, France, Allemagne) au niveau des présidents et de la chancellerie se tienne dans les prochains jours, pour discuter de la situation dans l’est de l’Ukraine.*

*« Notre souhait est que dans les meilleurs délais puisse se tenir un échange sous le format Normandie avec l’Allemagne et l’Ukraine et qu’un bilan complet des éléments puisse être partagé et, en particulier, que nous ayons un rapport détaillé de l’OSCE », a expliqué le président français lors d’une conférence de presse avec son homologue russe Vladimir Poutine, à Versailles. M. Macron a précisé que la réunion aurait lieu « dans les prochains jours ou semaines ». Il a souhaité que l’OSCE participe au début de la rencontre et que son rapport « exprime la réalité, en particulier la situation des armements aux frontières et des zones de conflit ».*

M. Macron a expliqué qu’il avait la « volonté que l’on puisse, dans le cadre des engagements de Minsk, aboutir à une désescalade du conflit et des conséquences que de part et d’autre il a pu générer ». Les Européens ont pris de nombreuses sanctions contre la Russie en lien avec la crise ukrainienne et l’annexion de la Crimée, sanctions auxquelles Moscou a répliqué. Le président français a d’ailleurs rappelé que le G7 n’excluait pas l’escalade de sanctions, si besoin était, précisant que cela n’était « pas (son) souhait ». L’objectif est « d’arriver dans le cadre de Minsk à trouver des solutions et que, du côté ukrainien et du côté russe, il y ait une désescalade », a ajouté Emmanuel Macron.

Dans sa déclaration publiée à l’issue de sa rencontre des 26 et 27 mai à Taormina, le G7 (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, États-Unis, Canada et Japon) a rappelé que la durée des sanctions était « clairement liée » à la mise en œuvre complète, par la Russie, de ses engagements dans le cadre des accords de Minsk et du respect de la souveraineté de l’Ukraine. Le G7 « reste prêt à prendre des mesures restrictives supplémentaires afin d’augmenter le coût (la pression) sur la Russie si ses actions le nécessitent ».

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 5. [UE/AFGHANISTAN](#)

*31/05/2017 (EDD) – Le Haut représentant de l’UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Federica Mogherini a annoncé, mercredi 31 mai, que la délégation de l’UE à Kaboul était pleinement mobilisée et prête à aider les représentations diplomatiques des États membres et leurs membres affectés par une attaque terroriste, plus tôt dans la journée, dans le centre de Kaboul. Les ambassades allemande et française ont été touchées par l’explosion qui a fait au moins 80 morts. Mme Mogherini a rappelé que l’UE allait continuer de soutenir toutes les étapes vers la paix et la réconciliation ainsi que le fonctionnement des institutions de l’Afghanistan. « L’Union européenne est aux côtés des autorités afghanes et tous les Afghans, unis dans la lutte contre cette menace mondiale de terrorisme », a-t-elle ajouté.*

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 6. [CARTE BLANCHE: Quo vadis CSP ? Par Frédéric Mauro, Avocat au barreau de Paris, établi à Bruxelles](#)

La défense européenne est redevenue d’une actualité brûlante. A cela plusieurs raisons. En premier lieu la volonté des dirigeants européens de redonner un sens au projet européen qui aille bien au-delà du « grand marché ». Il y a ensuite le fait qu’une défense européenne intégrée apporterait une réponse intelligente à la demande récurrente des États-Unis du partage du fardeau, puisqu’il ne s’agit pas seulement de dépenser plus, mais de dépenser mieux. Enfin, la défense européenne fournit au président français, Emmanuel Macron, une occasion rêvée de rallumer le moteur franco-allemand. Or, le moyen le plus simple et le plus rapide de relancer la défense européenne est « d’établir », c’est le mot utilisé par le traité sur l’Union européenne, la coopération structurée permanente (CSP). L’attrait en est très fort, car il ne s’agit pas de négocier un nouveau traité, mais d’appliquer l’existant. C’est le dernier des outils de la politique de défense et de sécurité commune (PSDC) à ne pas avoir été mis en

œuvre.

## **Une situation provisoirement bloquée**

Le problème est que trois visions au moins de la CSP s'affrontent. La première est celle des pays d'Europe centrale qui privilégient l'OTAN pour la défense. La Pologne en particulier s'efforce de doubler la mise des achats d'équipement américains en espérant que cela suffira à garantir sa protection. Fondamentalement, ces pays ne veulent pas de la CSP, parce qu'ils ne veulent pas de la défense européenne. A l'opposé, la vision portée par la France est celle d'une CSP exigeante et ambitieuse, tournée vers les opérations militaires et permettant à l'Europe d'atteindre le niveau d'ambition qu'elle s'est fixé au Conseil européen de décembre 2016 et ainsi de renforcer son autonomie stratégique. Entre les deux a émergé l'idée d'une CSP « inclusive » et « modulaire » portée par l'Allemagne, l'Italie, la Suède ainsi que quelques autres. Dans cette approche, la CSP serait un « cadre » politique et juridique contraignant, une sorte de cercle, le plus large possible, d'Etats réalisant des programmes d'armement, à la carte. Les critères et les engagements seraient interprétés le plus soupagement possible afin de ne laisser personne au bord du chemin et de préserver l'unité de l'Union au moment critique du Brexit.

Comment ne pas voir dans ces positions des plaidoyers *pro domo* ? Les pays d'Europe centrale ne veulent pas d'une « Europe à plusieurs vitesses » dont la CSP est le symbole, par crainte de se retrouver dans la « seconde zone ». La France ne veut plus être la seule à payer le prix pour ce qu'elle estime être, à tort ou à raison, la sécurité de l'ensemble de l'Union et attend des autres qu'ils contribuent à un partage du fardeau, entre Européens. Quant à la position médiane portée par l'Allemagne elle vise à concentrer la défense européenne sur ses aspects industriels en limitant le plus possible les interventions extérieures.

## **Comment trancher le nœud gordien ?**

Tout d'abord revenir aux fondamentaux : à quoi sert la CSP ? Selon les traités, il s'agit de doter l'Union d'une capacité autonome d'intervention permettant de gérer des crises à la périphérie de l'Europe, dont nous subissons les retombées, telles que la dislocation de la Yougoslavie, du Mali, de la Libye ou de la Syrie. Cela suppose des moyens militaires importants dont plus aucun Etat membre ne dispose en propre. Et c'est bien là tout l'objet de la PSDC : faire ensemble ce que l'on n'arrive plus à faire tout seul. A long terme, l'objectif est d'aboutir à une « défense commune », qui serait non pas une « armée européenne », mais une défense intégrée qui évite les doublons et donc qui spécialise les moyens militaires.

Comment y arriver ? Par un « processus » de convergence ouvert à tous « les Etats membres qui remplissent des critères plus élevés de capacités militaires » et « qui ont souscrit des engagements plus contraignants en la matière, en vue des missions les plus exigeantes ». A vrai dire, les critères, au nombre de deux, sont peu contraignants. Aux termes du protocole n° 10 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, la CSP est ouverte à tous les Etats qui le veulent (art premier. a) et qui le peuvent (art premier. b). Pour le vouloir, il suffit de « s'engager à procéder plus intensivement au développement de ses capacités de défense ». Pour le pouvoir, il suffit de fournir ou de contribuer à des unités de combat.

Les engagements, au nombre de cinq, sont autant d'engrenages pour faire converger les « outils » de défense. Aux termes de l'article 2 du protocole ils portent à la fois sur : (a) les aspects financiers (niveau des dépenses d'investissement de défense), (b) la coopération capacitaire (planification de défense, spécialisation, logistique et formation), (c) la coopération opérationnelle (disponibilité, interopérabilité, flexibilité et déployabilité jusque et y compris en modifiant si nécessaire les procédures de décision nationale), (d) la coopération capacitaire (comblement des lacunes) et enfin (e) la coopération industrielle (développement de programmes majeurs d'équipement dans le cadre de l'agence européenne de défense - AED). Ces engagements et ces critères doivent être définis par un accord préalable à l'établissement de la CSP. Mais leur respect doit être évalué de façon régulière, en particulier pour ce qui est des « contributions fournies par les Etats membres en matière de capacités », par l'AED (article 3 du protocole n°10).

Comment tout cela fonctionne-t-il ? L'article 46 (6) est clair. Les décisions sont prises par le Conseil de l'Union européenne à l'unanimité des voix, de telle sorte que tous les Etats sont informés, mais seuls les Etats membres participants prennent part aux votes.

## Que peut-on en déduire ?

Premièrement, une CSP dont les critères et les engagements seraient insuffisamment contraignants ne permettrait pas à l'Union de se doter d'une capacité autonome d'intervention ce qui est le but recherché. Cette CSP par trop « inclusive » préserverait politiquement l'unité de l'Union, mais ne servirait à rien militairement. Or, l'expérience nous a montré qu'il était dangereux de mettre en place des instruments inutiles. Non seulement cela ne crée pas de « valeur ajoutée » européenne, mais cela en détruit. Faisons donc très attention à ce que la pression pour « faire quelque chose » ne nous conduise pas à faire « n'importe quoi ». De ce point de vue, la France a raison d'insister sur la dimension opérationnelle de la CSP. On peut certes trouver un compromis en termes d'engagements. Mais ces engagements ne sauraient être inférieurs à ceux souscrits dans le cadre de l'OTAN, sauf à admettre que ces derniers n'ont pas de valeur.

Deuxièmement, on ne saurait reprocher à la CSP de rompre l'unité de l'Union, car c'est précisément pour ne pas être entravés dans la marche en avant vers la défense européenne, que la France et l'Allemagne ont poussé à l'adoption de ce mécanisme sophistiqué. Quant à la notion de « modules », qui ne figure pas dans le traité, elle n'a d'autre utilité que de défendre une politique « à la carte », qui n'ajoute rien à ce que les Etats membres font déjà ensemble. Cette adjonction fantaisiste est éloignée aussi bien de la lettre que de l'esprit du traité et n'aboutirait qu'à la poursuite de la politique de Gribouille qui tient lieu de politique de sécurité et de défense commune depuis 2009.

Troisièmement, établir la CSP ne suffit pas. Il est impératif également que l'AED puisse jouer le rôle qui lui est assigné par les traités. D'une part, il faut que les Etats membres acceptent que les décisions y soient prises – comme prévu à l'article 9.2 des statuts – selon la règle de la majorité. La CSP n'est pas un cadre mais un processus. Elle est la copie carbone des critères de Maastricht et l'AED joue *mutatis mutandis* le même rôle que la Banque centrale européenne. Peut-on imaginer ce que serait la politique monétaire européenne si le Conseil des gouverneurs statuait à l'unanimité ? D'autre part, il faut que l'AED devienne ce qu'elle était supposée être : une agence d'armement, sinon comment pourrait-elle remplir la fonction qui lui est assignée d'accompagner les programmes industriels d'armement majeurs ? Cela est tout à fait possible à condition de la fusionner avec l'OCCAR.

Enfin et surtout, il faut être conscient de ce que la CSP est affectée du même vice de construction que l'eurozone : les décisions s'y prennent à l'unanimité. Elle risque donc d'être ingouvernable. Serons-nous enfin capables de tirer des enseignements des erreurs que nous avons commises en instituant l'euro ?

## Que faire ?

Il nous faut trouver un compromis ou bien faire autre chose. Le compromis pourrait consister à ce que la France accepte une interprétation souple des critères et des engagements, en contrepartie de quoi, un *gentlemen agreement* prévaudrait pour introduire dans le fonctionnement de la CSP un vote majoritaire, pondéré en fonction de l'importance de la contribution et des engagements de chacun, mesurés par l'AED. Une telle CSP, à la fois inclusive, mais dans laquelle les décisions se prendraient à la majorité qualifiée, serait la meilleure façon de faire tomber les masques et de voir qui est réellement prêt à s'engager en faveur d'une authentique défense européenne. C'est du reste tout le sens de la « clause passerelle » de l'article 48 (7) du traité sur l'Union européenne consistant à autoriser le Conseil de basculer de l'unanimité à la majorité et dont l'application au cas présent mérite d'être discutée en droit.

A défaut d'un bon accord, il vaudrait mieux faire autre chose. Rien ne serait pire que de faire croire que l'on dote l'Union d'une défense, si tel n'était pas le cas. Il vaudrait mieux alors que la France et l'Allemagne tressent ensemble les fils de leur planification de défense et élaborent conjointement un Livre blanc. Elles prendraient ainsi l'initiative de constituer autour d'elles un eurogroupe de défense,

7. [UE/RECHERCHE: La Commission a confié la gestion de l'action préparatoire sur la recherche de défense à l'AED](#)

*Bruxelles, 31/05/2017 (EDD)* – La directrice générale de la Commission européenne pour le marché intérieur et l'industrie [Lowri Evans](#) et le directeur exécutif de l'agence européenne (AED) de défense [Jorge Domecq](#) ont signé, mercredi 31 mai, l'accord de délégation par lequel la Commission confie à l'AED la gestion de l'action préparatoire sur la recherche de défense qui doit ouvrir la voie à un futur programme spécifique de recherche de défense au titre du prochain programme cadre communautaire de recherche (2021-2027).

Dans son communiqué, l'agence indique que le premier appel à propositions devrait être lancé le 7 juin. Une journée d'information sur les opportunités et les modalités de l'action préparatoire sera organisée le 27 juin pour les industries, les instituts de recherche et les universités intéressées. Les propositions devront être soumises à l'automne en vue de la signature à la fin de cette année des premiers accords de financement. Les appels à propositions pour 2018 devraient être lancés au début de l'année prochaine.

L'action préparatoire dispose d'un budget de 90 millions d'euros, dont 25 au titre des premiers appels à propositions de 2017.

8. [UE/CHILI](#)

*30/05/2017 (EDD)* – Le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité [Federica Mogherini](#) a estimé, mardi 30 mai lors de sa visite au Chili, que l'UE et le Chili devaient développer leur coopération dans le domaine scientifique. « *Nous regardons vers l'avenir. Le Chili a les conditions nécessaires pour développer une politique spatiale de premier ordre et l'UE veut être un allié ferme dans ce développement* », a-t-elle expliqué. Selon Mme Mogherini, la coopération sur les questions spatiales y compris le transfert de technologie et de formation ou les grands programmes de l'UE comme Copernicus et Galileo pourraient être un « *élément central* » des futures relations UE-Chili et cela bénéficierait aux deux parties.

9. [UE/IRAK](#)

*30/05/2017 (EDD)* – La porte-parole du service européen pour l'action extérieure a rappelé, mardi 30 mai, le soutien de l'UE à l'Irak dans la lutte contre le terrorisme, alors que trois attaques, le 29 et le 30, tous à la rupture du jeûne du ramadan à Bagdad et Hit ont fait au moins 40 morts et près de 140 blessés. Les attentats ont été revendiqués par l'organisation terroriste État islamique, au moment où les forces irakiennes progressent lentement face aux djihadistes à Mossoul. « *En ce moment politique critique dans l'histoire irakienne, l'Union européenne réaffirme son engagement continu à soutenir politiquement et financièrement le peuple et les autorités irakiens dans leur quête pour lutter contre toutes les formes de terrorisme dans le pays et construire un Irak pacifique, démocratique, prospère et inclusif* », a souligné la porte-parole dans un communiqué.

10. [RUSSIE/SYRIE](#)

*31/05/2017 (EDD)* – Deux bâtiments russes déployés en Méditerranée ont tiré quatre missiles de croisière contre des positions du groupe terroriste Etat islamique (EI) près de Palmyre, en Syrie, a annoncé, mercredi 31 mai, le ministère russe de la Défense. L'armée russe avait prévenu au préalable

les Etats-Unis, la Turquie et Israël de ces tirs, a-t-il précisé. Les missiles ont été tirés depuis la frégate Amiral Essen et le sous-marin Krasnodar et visaient des combattants et du matériel de l'EI dans une région située à l'est de Palmyre, a précisé le ministère russe. Ces cibles, auparavant déployées près de Rakka, la capitale de facto du groupe djihadiste en Syrie, ont été "*détruites*", a-t-il ajouté sans préciser quand les frappes avaient eu lieu. Selon les agences russes, qui citent le porte-parole du Kremlin, le ministre de la Défense Sergueï Choïgou en a informé le président Vladimir Poutine mardi soir.

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 11. INDUSTRIE

31/05/2017 (EDD) – Le président et CEO de Dassault Aviation Eric Trappier a succédé à Mauro Moretti à la tête de l'organisation européenne qui réunit les industries aérospatiales et de défense ASD. Dans le communiqué annonçant cette nomination, l'ASD rappelle que M. Trappier a une longue expérience du secteur de la défense et qu'il est vice-président de l'association européenne depuis 2015.

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION